



NATIONS UNIES
CONSEIL
ECONOMIQUE
ET SOCIAL



Distr.
GENERALE

E/CN.4/1982/13
11 février 1982

Original : FRANCAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Trente-huitième session
Point 9 de l'ordre du jour

DROIT DES PEUPLES A DISPOSER D'EUX-MEMES ET SON APPLICATION AUX PEUPLES
ASSUJETTIS A UNE DOMINATION COLONIALE OU ETRANGERE
OU A L'OCCUPATION ETRANGERE

Lettre datée du 11 février 1982 adressée au Président de la Commission
des droits de l'homme à sa trente-huitième session
par le Représentant permanent de la Mission permanente du Viet Nam

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint pour votre information les documents suivants :

- Déclaration du Ministère des Affaires étrangères de la République populaire du Kampuchéa du 16 octobre 1981 sur le projet de résolutions concernant la soi-disant "situation au Kampuchéa",
- Télégramme du 12 septembre 1981 à M. Kurt WALDHEIM, Secrétaire général de l'ONU sur les grandes réalisations du peuple kampuchéen.

Je vous saurais gré de bien vouloir faire distribuer ces textes comme documents officiels de la 38ème session de la Commission des droits de l'homme au titre du point 9 de l'ordre du jour.

(signé)

VO ANH TUAN

Ambassadeur
Représentant permanent

DECLARATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DU KAMPUCHEA
DU 16 OCTOBRE 1981 SUR LE PROJET DE RÉSOLUTIONS
CONCERNANT LA SOI-DISANT "SITUATION AU KAMPUCHEA"

Les pays de l'ASEAN ont soumis à la 36ème session de l'Assemblée générale de l'ONU un projet de résolution concernant la soi-disant "situation au Kampuchéa", le Ministère des Affaires étrangères de la République populaire du Kampuchéa estime nécessaire de formuler les observations suivantes et tient à réaffirmer une fois de plus la position invariable de la République populaire du Kampuchéa à ce sujet.

Ce projet de résolution a été présenté à l'ONU au moment où après trois ans une vie renaissante est apparue au Kampuchéa avec des réalisations remarquables dans tous les domaines. Le peuple kampuchéen a élu au suffrage universel son Assemblée nationale, adopté sa Constitution et mis en place son appareil d'Etat légal à tous les échelons. Le soi-disant "Kampuchéa démocratique" n'existe qu'en territoire thaïlandais. A l'étranger, il est vomé par ceux-là mêmes qui ont voté pour son usurpation du siège du Kampuchéa à l'ONU. Dans le pays, le visage des coupables de génocide Pol Pot - Ieng Sary - Khieu Samphan s'est révélé encore plus hideux avec la récente découverte dans plusieurs provinces du Kampuchéa de nouvelles fosses communes d'une horreur indicible.

Il s'agit ici d'une manoeuvre des pays de l'ASEAN manipulée par les expansionnistes chinois en collusion avec les impérialistes américains visant à contrecarrer le processus de renaissance du peuple kampuchéen et à restaurer le régime de génocide polpotien. Dans le passé les ennemis du peuple kampuchéen ont pris soin de couvrir leur soutien à la clique Pol Pot - Ieng Sary - Khieu Samphan sous l'enseigne d'un soi-disant "Kampuchéa démocratique légal". A l'heure actuelle ils ont étalé au grand jour leur hostilité systématique envers le Kampuchéa en choisissant ouvertement Singapour et Bangkok comme points de rassemblement des traîtres à la patrie tels que Khieu Samphan, Sihanouk, Son San en vue de la formation d'un soi-disant "gouvernement de coalition" - une entreprise vouée à un échec certain. Par ailleurs, ce projet de résolution vise à institutionaliser la soi-disant "Conférence internationale sur le Kampuchéa" déjà condamnée par le Ministère des Affaires étrangères de la République populaire du Kampuchéa dans sa Déclaration du 18 juillet 1981, à faire adopter par l'ONU les résolutions illégales de cette conférence et ainsi à engager l'ONU dans la voie erronée.

Le peuple kampuchéen s'oppose fermement et pour toujours à un retour de la clique polpotienne, il aspire ardemment à vivre dans la paix, l'amitié et la coopération avec tous les pays du monde. Il n'existe pas de "problème du Kampuchéa" et partant de "solution politique globale" à y apporter. Si problème il y a, c'est justement de mettre immédiatement fin à la politique d'agression et d'intervention des expansionnistes chinois en collusion avec les impérialistes américains et les autres forces réactionnaires contre le peuple kampuchéen et les autres pays d'Indochine. La solution avancée par la 4ème Conférence des Ministres des Affaires étrangères des trois pays d'Indochine en juin 1981 et les 7 principes avancés à la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU par le Ministre des Affaires étrangères de la République démocratique populaire du Laos régissant les relations de coexistence pacifique entre les pays d'Indochine et de l'ASEAN constituent le meilleur chemin vers la paix, la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est. Il est à regretter que toutes ces démarches imprégnées de bonne volonté que l'ONU aurait favoriser en application de sa propre Charte n'ont pas trouvé un écho positif et que les manoeuvres d'ingérence dans les affaires intérieures du Kampuchéa se poursuivent.

Le Ministère des Affaires étrangères de la République populaire du Kampuchéa condamne énergiquement cette manoeuvre répétée des milieux impérialistes et réactionnaires hostiles à la cause révolutionnaire du peuple kampuchéen. Il rejette et considère comme illégale, nulle et non avenue toute résolution concernant le Kampuchéa qui sera adoptée par la présente session de l'Assemblée générale de l'ONU basée sur la falsification de la situation au Kampuchéa et la tentative d'imposer une soi-disant "solution politique globale" au peuple kampuchéen en renaissance faisant fi des protestations de la part du Gouvernement de la République populaire du Kampuchéa. Toutes manoeuvres et activités visant à porter atteinte à l'indépendance et à la souveraineté de la République populaire du Kampuchéa se heurteront à une opposition résolue du peuple kampuchéen et seront vouées à un échec lamentable.

Le Gouvernement de la République populaire du Kampuchéa appelle aux pays membres de l'ONU, à tous les pays épris de paix et de justice à rejeter ce projet de résolution rétablissant ainsi le prestige de l'ONU en conformité aux profondes aspirations des pays non-alignés et des peuples du monde à une paix et une stabilité durables dans la région du Sud-Est de l'Asie. Il tient à exprimer ses sincères remerciements envers tous les pays amis qui ont élevé leur voix pour défendre la juste cause du peuple kampuchéen, les principes de la justice, de la moralité et du droit international.

TELEGRAMME DU 12 SEPTEMBRE 1981 A M. KURT WALDHEIM,
SECRETARE GENERAL DE L'ONU
SUR LES GRANDES REALISATIONS DU PEUPLE KAMPUCHEA

Suite à notre télégramme du 10 septembre 1981, j'ai l'honneur de vous présenter les grandes réalisations relativement immenses obtenues par notre peuple durant près de trois ans écoulés dans tous les domaines. Des élections générales démocratiques ont été organisées pour rétablir les institutions statiques : Assemblée nationale, Conseil d'Etat et Conseil des Ministres. Nos forces armées populaires continuent de nettoyer les débris de la bande des criminels Pol Pot - Ieng Sary - Khieu Samphan assurant ainsi une sécurité quasi-absolue partout dans le pays. Le pouvoir populaire établi et consolidé dans l'ensemble du pays s'occupe du bien-être du peuple. Sur le plan économique et social malgré des difficultés énormes laissées par le régime de génocide, notre peuple par des efforts et sacrifices et grâce à l'aide opportune et précieuse des pays socialistes et à l'assistance des organisations internationales a pu réaliser des résultats satisfaisants pendant la période écoulée. La production agricole par la mise en oeuvre des campagnes de stimulation ne cesse d'augmenter : 800 000 hectares en 1979, 1 500 000 en 1980, 1 800 000 hectares prévus pour 1981. Des centaines d'entreprises industrielles dans tout le pays ont été remises en marche. Toutes les voies de communications terrestres, fluviales, maritimes ferroviaires et aériennes rétablies. Plus d'un million d'élèves sont scolarisés, l'enseignement supérieur a redémarré : faculté de médecine et de pharmacie, école normale supérieure. Des campagnes d'alphabétisation se développent partout activement pour supprimer l'analphabétisme. La culture nationale est restaurée et encouragée pour préserver le patrimoine culturel national. La santé publique a obtenu des résultats honorables et s'améliore chaque jour. Chaque province possède son hôpital, des infirmeries et centres sanitaires installés dans tous les districts, communes et villages. Actuellement une campagne anti-paludisme et anti-tuberculeuse est entreprise pour supprimer ces fléaux.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ces informations à la connaissance de tous les membres de l'ONU.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général de l'ONU, l'assurance de ma haute considération.

HUN SIEN

Vice-Président du Conseil des Ministres et
Ministre des Affaires étrangères
de la République populaire du Kampuchéa